



© Archives municipales de Pantin

**14**  
MARS

Mairie-Hoche

PATRIMOINE

### Sport et architecture à Pantin

Dimanche 14 mars, dans le cadre du programme " Parcours d'archi-  
historienne de l'architecture et chercheuse au service du Patrimoine  
départemental de la Seine-Saint-Denis, propose de parcourir la vil  
sportifs qui ont façonné la ville tout au long du XXe siècle. Deux rei

Public : Adulte, Jeune (12 - 25 ans), Senior



## ANNULATION COVID-19

Suite à l'allocution du Premier ministre le jeudi 14 janvier, les lieux culturels de la ville de Pantin restent fermés et la programmation culturelle annulée durant cette période.

La ville vous informera ultérieurement des modalités de report ou de remboursement.

*AVERTISSEMENT : l'ensemble des informations de cette page est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.*

Citius, altius, fortius (Plus vite, plus haut, plus fort). La devise olympique symbolise l'excellence, la performance, le goût du risque et de l'effort liés au sport. La multiplicité des équipements sportifs à Pantin – piscine, stades, gymnases, club de tir à l'arc – marque tout autant leur place dans le programme social et hygiéniste municipal, qu'une esthétique architecturale nouvelle et l'accroissement de la pratique du sport au XXe siècle. Alors que les pratiques sportives ont évolué, ce parcours invite à la découverte d'équipements qui contribuent à façonner la ville et son usage.

## Intervenante

Hélène Caroux, historienne de l'architecture, chercheuse au service du Patrimoine culturel du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

## Tarif

Gratuit sur inscription :

- > Par téléphone : 01 49 15 39 99
- > Par mail : [archivespatrimoine@ville-pantin.fr](mailto:archivespatrimoine@ville-pantin.fr)

## Rendez-vous

Deux rendez-vous : 9h30 et 14h30 au 2, rue Sadi Carnot.

**CENTRE ADMINISTRATIF**  
84/88 avenue du Général Leclerc  
93507 Pantin Cedex

 01 49 15 40 00

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30\*  
Jeudi : 13h30 - 17h30\*  
Samedi (uniquement le pôle état civil, élections et funéraire) : 9h à 12h30\*

\*Les guichets n'accueillent plus de public une demi-heure avant la fermeture afin de traiter les dernières demandes.